

La Belgique sous le régime français (1795-1814): situation sociopolitique et identitaire; évolution (socio)linguistique; spécificités culturelles et littéraires

ANDRÉ BÉNIT

Universidad Autónoma de Madrid

Resumen

Desde 1795 hasta 1814, los territorios que formarían Bélgica a partir de 1830 fueron anexionados por Francia. En la primera parte de este artículo, analizamos la situación sociopolítica e identitaria de estos “departamentos reunidos” durante esas dos décadas; en la segunda parte, examinamos su evolución (socio)lingüística bajo el régimen francés; en la tercera parte, estudiamos las peculiaridades culturales y literarias de esta “Bélgica francesa” a partir de algunas de sus figuras más emblemáticas.

Palabras-clave

Bélgica francesa; Lemayeur; Lesbroussart; Stassart; Ligne.

Abstract

From 1795 to 1814, the territories that will form Belgium from 1830 were annexed by France. In the first part of this article, we analyse the sociopolitical and identity situation of these “unified countries” throughout these two decades; in the second part, we examine its sociolinguistic evolution under the French regime; in the third part, we study the cultural and literary features of this “French Belgium” starting from some of the most important intellectuals.

Key-words

French Belgium; Lemayeur; Lesbroussart; Stassart; Ligne.

Dans un numéro de la revue *Textyles* intitulé «Quelle Belgique avant la Belgique?», titre qu'ils glosent ainsi: «Existe-t-il quelque chose que l'on puisse qualifier de belge -un espace économique, une structure politique, une culture, etc.- avant la création de l'État belge en 1830?», Klinkenberg et Provenzano (2006: 7) rappellent que cette question divise les historiens belges entre «pirenniens» -pour qui la création du royaume de Belgique en 1830 est la consécration logique d'un processus enclenché dès le Moyen Age- et «antipirenniens» -lesquels soulignent le caractère plutôt fortuit des facteurs qui permirent cette indépendance,

l'absence d'unité du territoire belge ainsi que la prompte apparition de forces centrifuges. Des recherches récentes -comme celle de Jean Stengers- mettent l'accent sur le fait qu'une identité propre semble bien animer une partie du corps social dès le XV^e S. comme sur le rôle matriciel de l'Etat et de ses institutions dans ce processus d'adhésion nationale (Denis & Klinkenberg 2005: 69-70).

Dans cette étude, nous rappellerons tout d'abord la situation sociopolitique des territoires belges à la fin du XVIII^e S. et au début du XIX^e S., avant d'envisager la situation linguistique de ces nouveaux départements français à la même époque et d'en étudier les spécificités sur le plan culturel et plus particulièrement littéraire.

I. Situation sociopolitique et identitaire des «départements réunis»

Après une première tentative d'annexion, en 1792-93, déjouée par les armées impériales, la seconde occupation des provinces belges par les armées françaises débouche en octobre 1795 sur l'incorporation pure et simple «de la Belgique et du pays de Liège» à la République «une et indivisible». Certes, quelques voix tentent bien de contrer le discours officiel soucieux de cultiver le mythe de l'unanimité du peuple belge en faveur de cette «réunion»: elles revendiquent l'indépendance des provinces belges au nom d'une identité propre -non française- et affirment un sentiment d'attachement au nom du pays en ce qu'il constitue le symbole de son existence. Mais l'atmosphère générale est davantage à la résignation, voire au soulagement, «tant on espérait voir se terminer l'exploitation du pays par la France». (Stengers 2000: 153). En effet, de par cette assimilation qui modifie de fond en comble les structures politiques, administratives et judiciaires de ces «départements réunis»¹ et les soumet au même régime que le reste des départements français, leurs habitants deviennent des citoyens français à part entière, avec l'ensemble des droits et des devoirs que cette nouvelle condition comporte. La reconnaissance internationale de l'annexion se fait lors du traité de Campoformio en octobre 1797.

Après la perpétration de son coup d'Etat du 18 Brumaire an III (9 novembre 1799), Bonaparte renverse les institutions républicaines et instaure un pouvoir exécutif fort. Les mesures -bénéfiques- prises notamment en matière économique et religieuse rassurent les nouveaux citoyens français (surtout les classes aisées), car elles sont synonymes de paix intérieure, d'ordre et de stabilité; toutefois, les grandes réformes centralisatrices lancées par celui qui s'est adjugé le titre de Premier consul (avant de s'octroyer celui d'empereur en 1804) heurtent les traditions belges.

¹ Ils sont divisés en neuf circonscriptions (Dyle, Deux-Nèthes, Lys, Escaut, Jemappes, Sambre-et-Meuse, Meuse-Inférieure, Ourthe, Forêts, dont les chefs-lieux étaient respectivement Bruxelles, Anvers, Bruges, Gand, Mons, Namur, Maestricht, Liège et Luxembourg) qui correspondent grosso modo aux futures provinces belges.

La vie de société avait repris mais les Français en étaient presque partout exclus. Les plaisirs de l'esprit manquaient, d'ailleurs, plus que jamais: dans la presse muselée, il était interdit aux journalistes d'insérer «aucun article quelconque relatif à la politique, excepté seulement ceux qu'ils pourraient copier dans *Le Moniteur*»; la censure décourageait les auteurs et les libraires; les théâtres, brimés, ne pouvaient même pas jouer *Athalie*, et le pouvoir s'aventurait jusqu'à surveiller la musique!

En pays flamand, la situation était plus lamentable encore; les préfets s'y ingéniaient à extirper la langue néerlandaise non seulement pour l'usage officiel, mais aussi pour toutes les formes de la vie publique et culturelle. Seul le clergé continuait à prêcher dans la langue du peuple (Dumont 2005: 396-397).

Rien d'étonnant donc à ce que, durant ces deux décennies au cours desquelles, juridiquement et administrativement, les «départements réunis» ne se singularisent plus de leurs homologues français, le concept de *Belgique* continue d'exister au plus profond des consciences. Comme l'indique Dubois (2005: 154), si la Belgique s'est alors volatilisée comme entité politique, elle n'en demeure pas moins bien vivante comme réalité morale; d'ailleurs, les Belges ne se privent pas de nommer «leur pays» *la Belgique* (Dubois 2005: 124), avec, il est vrai, le consentement des autorités françaises convaincues qu'un tel anachronisme s'estompera avec le temps et qu'il serait contre-productif d'empêcher que l'ancienne patrie belge -vouée, pensent-elles, à se dissoudre dans la nation française- ne soit célébrée dans des écrits publics. C'est ainsi que de 1805 à 1807, Dewez, sous-préfet impérial à Saint-Hubert, publie une *Histoire générale de la Belgique depuis la conquête de César* en sept volumes. De leur côté, les poètes (la plupart, du dimanche) affûtent leur plus belle plume pour exalter l'époque antérieure et attiser le patriotisme de leurs compatriotes -parfois contre l'occupant français-, tel le Malinois Willem Verhoeven qui, en 1795, se lance dans la rédaction de la *Belgiade*, une épopée de 22.000 vers interrompue par la mort de l'auteur en 1809.

En 1807, à l'occasion de son (soi-disant) 700^e centenaire, la chambre de rhétorique des Catherinistes d'Alost organise une compétition poétique, en français et en flamand, réservée aux «Belges» de naissance et dont le thème n'est autre que «Les Belges»! L'initiative -soutenue par les autorités²- remporte un succès certain puisque vingt-quatre pièces -dix-sept en flamand et sept en français- sont soumises au jury, lequel rend son verdict en 1810; les six poèmes primés (trois dans chaque langue) obtiennent les honneurs de l'impression: *Recueil des poèmes couronnés par la Société littéraire dite des Catherinistes à Alost* (Gand, 1810).

Du côté flamand, les lauréats s'appellent Pieter-Joost De Borchgrave, receveur des contributions à Wacken (il avait déjà composé une *Ode à la liberté* en 1790), David De Simpel et le chirurgien van den Poel.

Du côté francophone, le premier prix est unanimement accordé à Philippe Lesbroussart

2 Le préfet félicite même les Catherinistes pour cette initiative qui contribue au progrès de la littérature française, progrès «indispensable pour les habitants de *ce pays* depuis la réunion à la France» (Le préfet de l'Escaut au secrétaire de la Société, 21.12.1807; cité par Dubois 2005: 124-125).

(1781-1855) qui, dans son poème didactique *Les Belges*, exalte la patrie, décrit la résistance de ses compatriotes à Jules César, fait l'éloge de Charles-Quint mais malmène Philippe II:

Sol du Belge, salut ! Salut, terre chérie!
Cet hommage t'est dû, terre féconde en biens,
Riche de vrais trésors et de vrais citoyens.

Adrien-Jacques-Joseph Lemayeur (ou Le Mayeur) (1761-1846), un avocat montois spécialiste du panégyrique à la gloire de la Belgique, obtient le deuxième prix pour *Les Belges, poème contenant le précis de leur histoire, l'exposition de leurs progrès dans les arts et les sciences, le tableau de leur génie et de leurs mœurs, depuis l'origine de la Nation jusqu'à nos jours*, qui, tiré en 1812 à mille exemplaires, sera l'un des ouvrages les plus vendus sous le régime français³:

J'entrepris de chanter le Belge et ma patrie,
Notre histoire, nos arts, nos mœurs, notre industrie.
Enfants de mon pays, écoutez mes accents,
Pour l'oreille d'un frère ils sont intéressants.

Le troisième lauréat est un poète gantois du nom de Pierre Benau:

Hâtons-nous de percer la nuit de notre histoire.
Chantons de nos aïeux le génie et la gloire.⁴

Lors de la remise solennelle des prix célébrée à Alost le 14 janvier 1810, Jean-Baptiste Wallez, un jeune professeur de l'École Centrale du département de l'Escaut, salue les savants et les artistes qui honorent la Belgique: «Dans tous les genres, notre patrie produit des hommes qui la feront placer bientôt dans le tableau de la France sur la même ligne que les provinces anciennes». Après avoir souligné l'harmonie qui caractérise le monde des lettres en Belgique:

Nous le faisons remarquer ici avec le sentiment d'une satisfaction bien douce: les écrivains Belges qui se signalent par leurs diverses productions ne sont pas condamnés, chaque jour, à voir renouveler l'affligeant spectacle d'une rivalité odieuse qui n'est pas de l'émulation, mais une vile et noire jalousie. Chez nous, l'estime et l'amitié unissent les amis des arts; ils ne connaissent presque point les querelles littéraires,

il s'adresse aux différents lauréats du concours poétique:

3 Lemayeur remania son poème en 1830 et le rééditera, sous le titre *La Gloire Belgique*, pour célébrer l'indépendance du pays.

4 Les trois extraits sont cités par Stengers (2000: 155).

-Vous avez voulu, Messieurs, que rien ne manquât à notre gloire. Vous avez proposé à l'émulation un sujet qui offrait les plus grandes beautés: l'amour de la patrie, l'orgueil national ont guidé votre choix... Vous avez désiré que l'on célébrât un peuple fameux par son courage et par ses exploits, redouté jusqu'aux extrémités les plus reculées de la terre, formidable à ses tyrans et à ses oppresseurs, noble et fier dans son indomptable audace, portant dans le cœur et dans les regards l'amour des austères vertus, le feu du patriotisme et le sentiment de la liberté; un peuple industriel et créateur, qui donna le jour aux Rubens, aux Van Dyck et à la foule de leurs émules;... un peuple à qui l'on doit la science de l'harmonie, ce talent d'exprimer par les sons les sentimens de l'âme, art que l'Italie seule a si longtemps cultivé avec succès, mais qu'aujourd'hui les Gossec, les Méhul et les Grétry ont rendu à sa véritable patrie. Vous avez demandé que tous les titres des Belges à l'admiration et à l'estime de l'Europe fussent retracés dans ce style pompeux et élevé, qui appartient aux sujets héroïques; mais vous n'avez admis que des Belges à disputer la palme de la poésie française: il fallait que tout fût national dans cette fête nationale (cité par Stengers 2000: 157-158)-

et passe à l'éloge de Lesbroussart qui, dit-il, a répandu dans son œuvre «la grandeur des idées et la magnificence des expressions, toutes les richesses d'une imagination fertile, tous les ornemens du style pompeux. [...] Nous le nommerons désormais avec orgueil en citant les travaux de nos compatriotes. [Il est] l'honneur du nom belge». Et l'orateur, une fois prononcée son apologie de la patrie belge, de se ressaisir dans son envolée finale:

Mais que dis-je, le nom Belgique? Il n'y a plus de Belges. Nous sommes Français autant que les habitans de la Bretagne, de la Bourgogne, de la Franche-Comté et de la Lorraine, unis à la France à des époques moins récentes, mais étrangers, comme nous, pendant des siècles, à ce grand Empire où vient se confondre tous les États qui touchaient à ses limites... Puissent nos écrivains se présenter à la postérité comme tant d'hommes célèbres nés parmi ces frères adoptifs reçus avant nous! [...] que bientôt notre patrie, éclairée du flambeau des arts, joigne aussi quelques rayons de lumière à ce faisceau de gloire littéraire qui, dans les siècles à venir, signalera la marche du génie de la France! (cité par Stengers 2000: 158)

Selon Stengers, bien que Wallez précipite quelque peu les choses, indéniablement le mouvement de fusion qu'il décrit se dessine à l'époque. En effet, à l'exception de quelques irréductibles, vers 1806-1808 le gros de la population belge juge irrévocable le nouvel ordre de choses et accepte cette nouvelle destinée, certes avec docilité et fidélité (en tout cas jusqu'à la défaite de Napoléon à Leipzig en octobre 1813) mais aussi avec une dose certaine de résignation (davantage en Flandre qu'en Wallonie (Haquin 1999: 106)): en dépit des avancées significatives en faveur de la francisation du pays, la conscience de constituer un peuple distinct des Français reste vive. Aussi, dès qu'ils entrevoyent la possibilité de s'affranchir du joug napoléonien, las de la conscription, des impôts et de la crise industrielle qui s'est amorcée en 1810, beaucoup de cœurs belges, idéalisant le passé, se remettent à battre pour leur patrie. Il serait toutefois téméraire d'affirmer que, pour conquérir leur liberté, ceux-ci sont

alors prêts à se soulever contre l'occupant; car la masse, plutôt attentiste -bien que «naturellement portée à renverser le régime en place dans l'espoir d'améliorer son quotidien»- est «sans projet politique précis d'aucune sorte» (Dubois 2005: 132-133).

En réalité, ce sont les grandes puissances européennes, bien résolues à couper l'appétit impérialiste de la France et à ramener celle-ci dans ses limites d'avant 1789, qui sauveront la nationalité belge... Selon Stengers, l'impression dominante est alors que la Belgique est «mûre pour tous les partages»: «Elle les pleurerait, mais les subirait avec résignation. Son salut, en 1814, n'a pas dépendu d'elle-même. C'est la maison d'Orange qui, en revendiquant la Belgique toute entière et en faisant triompher ses revendications, a sauvé l'unité du pays» (Stengers 2000: 169).

II. L'emprise linguistique et culturelle du régime français

En dépit des événements qui meurtrissent le territoire belge en 1814-1815, les «départements réunis» sortent de quelque vingt années de relative tranquillité au cours desquelles l'emprise linguistique et culturelle de la France s'est renforcée. Néanmoins, afin d'y évaluer la progression de la langue française durant ces deux décennies, il convient d'examiner la réalité linguistique de ces territoires dans les années antérieures au régime français et de se demander à partir de quand et comment le français s'y est réellement propagé.

II. 1. La situation avant le régime français

Sans doute faudrait-il remonter au moins jusqu'aux ducs de Bourgogne (XV^e S.) pour observer l'avancée du français en Belgique; ici, nous ne prendrons en compte que l'époque autrichienne, car les débuts d'un réel progrès du français en Belgique datent des trois années d'occupation française (1745-1748) et du gouvernorat (1741-1780) de Charles de Lorraine⁵ à la cour duquel le Prince de Ligne exerce une influence mondaine depuis son château de Belleil. «L'engouement pour le français et la gallomanie en Flandre datent en effet de la seconde moitié du XVIII^e siècle» (von Busekist 1998: 8).

C'est à partir de 1770, moment auquel on assiste à un premier développement industriel à Gand, Liège, Bruxelles et dans le Hainaut, ainsi qu'à l'essor d'une bourgeoisie commerçante et urbaine, que commencent à se produire en Belgique de réels changements dans l'emploi des langues -lequel constitue dès lors un authentique reflet de la condition sociale: le haut clergé continue à se servir du latin; les classes supérieures et la moyenne bourgeoisie utilisent le français comme langue de communication; quant aux classes inférieures, elles s'expriment dans leurs dialectes, romans au Sud, germaniques au Nord (von Busekist 1998: 7-8). Capitale-relais du régime autrichien, Bruxelles reste une ville essentiellement flamande où le français est parlé par les «élites» politiques, culturelles et économiques.

5 Il arrive à Bruxelles en 1744, mais ce n'est qu'en 1749 qu'il pourra réellement entamer son gouvernorat.

Selon les historiens de la langue, l'essor du réseau routier qui, dès la première moitié du Siècle des Lumières, relie les principales villes du Hainaut (Mons, Binche, Ath, Tournai) est un des éléments à prendre en compte pour expliquer la diffusion, en Wallonie, de la pensée libératrice des philosophes, lesquels propagent conjointement langue et idées: plusieurs de leurs organes de propagande s'y implantent, tel le *Journal encyclopédique* ou l'*Esprit des journaux*. En outre, la liberté dont bénéficient alors les métiers du livre et le flou des réglementations favorisent la contrefaçon des œuvres françaises. Toutefois, pour le peuple, c'est par l'intermédiaire des armées de Louis XV, qui traversent le Hainaut et défont les Anglais à Fontenoy en 1745, que se concrétise la présence française: d'ailleurs, le théâtre wallon mettra en scène des soldats wallons «fransquions» dédaignant leur dialecte local au profit du français (Droixhe 1997: 134). Par ailleurs, la vie sociale impose certains rapports avec divers types de pouvoirs et d'institutions (administration fiscale, justice,...), et partant avec la langue dont ils usent. En outre, l'individu curieux ou soucieux de promotion sociale commence à disposer de manuels qui lui fournissent des règles et des prescriptions lui permettant de parfaire ses aptitudes langagières, telle la *Grammaire* de Pierre-François Du Jardin dont les imprimeurs locaux se disputent la reproduction (Bottin en 1760, Plon en 1768, Hoyois en 1775). Mais ces ouvrages reflétaient-ils le français parlé? Si l'on en juge par la lettre-préface aux *Principes de l'orthographe* des Verviétois Bragarde (1770), le niveau de celui-ci n'était pas bon! (Droixhe 1997: 140-141).

A Bruxelles et en Flandre, dès le XVII^e S., se développe un véritable mouvement de francisation dont l'ampleur s'accroît au long du siècle de «l'universalité française». Comme l'indique Stengers (2000: 161-163), le grand courant spontané d'avènement du français comme première langue (et non plus comme langue seconde) qui, en un siècle et demi, va transformer le visage linguistique de la Flandre est le fruit non d'une quelconque pression politique mais d'un simple phénomène de mode, lequel finit par toucher une grande partie du vieux monde à l'époque de Voltaire. Cependant, alors qu'en aucune contrée de cette «Europe française», la francisation ne pénètre au-delà de l'aristocratie et ne menace l'idiome national, en revanche, en Flandre, elle atteint également la haute bourgeoisie. En toute logique, pareille vague linguistique doit être située dans le contexte du Siècle des Lumières et ne s'explique que par le formidable rayonnement et l'influence sans partage de la France d'alors dans les domaines intellectuels et artistiques. Bien que le degré de francisation dût être supérieur dans la capitale (environ 15 % en 1780), nombre de témoignages indiquent que la progression du français est alors loin d'être négligeable dans les autres provinces flamandes; ainsi, en 1780, le poète malinois Verhoeven déplore le rôle actif joué par les femmes dans la déconsidération croissante dont souffre le flamand, elles qui, séduites par le prestige du français, «préfèrent passer trois jours avec un Français plutôt qu'une heure avec le Néerlandais le plus éloquent». Trois ans plus tard, dans son ouvrage *De l'éducation Belgique, ou Réflexions sur le plan d'études adopté par S. M. I. pour les collèges des Pays-Bas autrichiens* (1783), un certain

Jean-Baptiste Lesbroussart indique pour sa part que, dans la partie flamande des Pays-Bas, la langue française «a remplacé celle du pays chez presque toutes les personnes qui par leur état et leur fortune tiennent le premier rang dans les villes et dans les provinces» (cité par Stengers 2000: 163-164). Bien que dédaignée par certaines «élites» fransquillonnes soucieuses d'être à la page⁶, la langue flamande cultivée y occupe encore une place primordiale: elle reste non seulement une langue partout comprise et parlée -même par la plupart de ceux qui se piquent de l'ignorer- mais aussi la langue commune de l'administration et de la justice et celle de loin la plus utilisée au quotidien tant en famille (et même dans nombre de vieilles familles bourgeoises) que dans la vie sociale et professionnelle.

II. 2. *L'évolution linguistique sous le régime français*

Dans son discours de prairial⁷ 1794, l'abbé Grégoire⁸ se félicite de la diffusion croissante de la «langue de la liberté»: celle-ci n'est-elle pas parlée «dans plusieurs villes de l'Allemagne, de l'Italie, des Pays-Bas, dans une partie du pays de Liège, de Luxembourg, de la Suisse, même dans le Canada et sur les bords du Mississippi»? L'Empire ne tardera pas à imposer un contenu plus autoritaire à cette géographie linguistique. En effet, après dix années (1794-1803) caractérisées, dans le domaine linguistique, par «une politique française attentive aux réalités du terrain en Belgique» comme par «une politique de compromis commandée par la priorité donnée à la propagande révolutionnaire au delà de l'instruction de l'idiome national» (c'est dire qu'il n'y eut aucune «francisation terroriste» des départements flamands et wallons), les autorités françaises radicalisent leur politique linguistique: à la suite de l'arrêté du 24 prairial An XI (13 juin 1803), applicable à toute la France -y compris les pays conquis-, tous les actes publics devront, dans le délai d'un an, être rédigés en français. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que l'on peut parler d'«une francisation massive des couches moyennes dans les départements du nord» (von Busekist 1998: 15-16).

Si la politique linguistique jacobiniste de la Révolution française, qui visait à éradi-

6 En 1788, dans son ouvrage au titre parlant: *Verhandeling op d'onacht der moederlyke tael in de Nederlanden (Considérations sur le discrédit dont souffre dans les Pays-Bas la langue maternelle)*, l'avocat brabançon J.-B. Verlooy écrit que la situation de la langue flamande cultivée (le «beau néerlandais») est particulièrement désastreuse à Bruxelles où elle fait l'objet d'un véritable mépris (beaucoup évitent de parler le flamand en société ou font semblant de mal le parler pour faire croire qu'ils ont été élevés en français!) et où l'on ne parle plus qu'un patois abâtardi; en effet, le français y est pratiqué par «tous ceux qui veulent être quelque chose» (cité par Stengers 2000: 163; voir aussi Bernard 1997).

7 Neuvième mois du calendrier républicain (du 20 mai au 18 juin).

8 Son *Questionnaire* (envoyé le 13 août 1790) donnera lieu à son *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française* qui, présenté à la Convention le 16 prairial An II, fut publié le 1^{er} octobre 1793. Les correspondants belges de Grégoire furent: du côté flamand, l'abbé Andriès (correspondant de la Flandre maritime (districts de Hazebroek et Bergues)) qui ouvre son envoi par la constatation que «dans nos contrées, la langue naturelle est la flamande»; du côté wallon, le curé Philippe Aubry et Jean-Joseph Lefebvre, dit le père Léon (Pour une analyse détaillée de leurs réponses, voir von Busekist 1998: 22-28).

quer les «instruments de dommage et d'erreur» qu'étaient prétendument les patois et «idiomes» étrangers, n'eut qu'un impact assez limité en Belgique romane⁹ -le retour momentané des autorités autrichiennes en 1793-94 épargna à ses habitants l'épisode de la Terreur (notamment linguistique)-, ce qui, en revanche, y accélère la diffusion du français, c'est la mise en place d'une administration française ainsi que la pression uniformisatrice -aussi forte dans les provinces wallonnes que dans la France du Nord- exercée par la création d'un vaste marché national, l'avènement de la révolution industrielle et la nécessité de développer les échanges commerciaux -autant de facteurs qui poussent à renverser les barrières (également linguistiques) entre régions. En outre, l'armée napoléonienne, véritable école de français pour les recrues et les conscrits, contribue elle aussi à créer une conscience linguistique dans les départements du Nord (von Busekist 1998: 38). Assurément, la parenté entre la langue française et les parlers romans de Wallonie facilita une assimilation linguistique indissociable d'une adhésion politique certaine (illustrée par les vœux de réunion à la République); c'est d'ailleurs de cette époque, à laquelle se réalise, sous l'égide de la France, la première unification du territoire wallon, que date la francophilie des provinces romanes belges.

Selon Stengers (2000: 165-166), comme le prouvent les publications des dernières chambres de rhétorique flamandes, ni sous le Directoire ni sous l'Empire l'usage du flamand n'est réellement persécuté ou interdit. Il convient toutefois de souligner deux éléments essentiels. D'une part, les classes privilégiées ne cherchent pas à développer une langue flamande de prestige, fût-elle calquée sur le néerlandais; selon von Busekist (1998: 37), il n'y a alors en Flandre, en dehors des représentants du clergé, aucun patriotisme linguistique digne de ce nom; c'est dire qu'il n'existe pas de frein à la diffusion du français dont la connaissance se révèle d'ailleurs de plus en plus utile, notamment en raison de l'essor des réseaux commerciaux avec la France. D'autre part, dans les «départements réunis» -qui, dès 1795, font partie intégrante de la République française-, le français est la seule langue officielle et légale, c'est-à-dire, en principe, l'unique langue de l'administration publique, des tribunaux et de l'enseignement... sauf quand cela s'avère impossible¹⁰! Dès lors, la francisation qui, dans un premier temps, n'avait touché que les hautes sphères sociales, se renforce et s'étend à d'autres couches de la population, sans toutefois atteindre le petit peuple (Willems 1997: 262). Ainsi ces deux décennies de régime français eurent-elles un impact considérable sur l'évolution linguistique de la Flandre où, tandis que le prolétariat continuait de parler ses patois locaux, les classes supérieures et moyennes, les seules qui comptaient à l'époque,

9 Dans sa réponse à l'abbé Grégoire, le Père Lefebvre résume une situation sans nul doute fort habituelle, quand il écrit à propos de l'Ardenne profonde: «L'enseignement se fait en français dans les écoles. Les livres élémentaires sont en français mais ne sont point uniformes et on n'en a que pour l'alphabet et le catéchisme» (cité par Droixhe 1997: 140).

10 Comme l'indique Stengers, «la justice et l'administration, quoique officiellement françaises, usèrent en pratique très souvent de la langue populaire; elles le devaient, puisqu'elles étaient en rapport avec des administrables et des justiciables qui ne connaissaient souvent pas un mot de français. L'enseignement primaire, en général, fut très peu touché par la francisation» (Stengers 2000: 166-167).

adoptèrent de leur plein gré le français comme langue usuelle et authentique première langue, et ce au détriment de la langue flamande commune¹¹.

Indiscutablement l'enseignement supérieur joua un rôle important. A cet égard, von Busekist (1998: 36-37) rappelle qu'après la fermeture, en octobre 1797, de l'Université de Louvain (qui comptait alors quelque six cents étudiants), il fallut progressivement ouvrir des «écoles spéciales». Jusqu'en 1803, la désorganisation qui régnait dans l'enseignement supérieur obligea toutefois les étudiants à quitter les départements du Nord pour Lille ou Paris. Les premières «écoles spéciales» furent celles de médecine, de chirurgie et de pharmacie, où les études étaient organisées en français (les sages-femmes cependant poursuivaient leur instruction en flamand). Quant à la première école de droit, elle fut fondée à Bruxelles en 1806; à l'exception des cours de droit romain, les cours s'y donnaient également en français. En 1810, des facultés de droit, de lettres et de sciences furent fondées à Bruxelles et, en 1811, une faculté de sciences ouvrit ses portes à Liège. Ces exemples indiquent clairement que, dans l'enseignement supérieur -fréquenté par les seules classes aisées-, le français avait bel et bien remplacé le latin.

Concernant la réflexion sur la langue, il est intéressant de constater que si la «grammaire générale» connut en France un remarquable essor tout au long du XVIII^e S., en Belgique, ce n'est qu'à la fin du siècle qu'apparaît une timide tentative de grammaire générale: le seul traité «belge» de grammaire générale relevé par Trousson et Berré (1997) pour cette période est la *Grammaire générale appliquée à la langue française*, publiée à Liège en 1799 par un Liégeois d'adoption, le Français Eugène-Henri-Joseph Fortemps de Loneux, qui fut professeur de grammaire générale à l'École centrale du Département de l'Ourthe de 1797 à 1803.

Les premières décennies du XIX^e S. se caractérisent dans les deux pays par les débuts de la «grammaire scolaire» et l'essor de la «grammaire du bon usage». Dans les «départements réunis» -où se maintient la production de grammaires françaises destinées aux néerlandophones¹²-, à côté des ouvrages rédigés par des auteurs du cru¹³, plusieurs manuels d'enseignement français sont régulièrement réédités: le plus célèbre est *Éléments de la grammaire française* (1780) de François-Charles Lhomond, un ouvrage dont une dixième édition paraît à Bruxelles en 1810. Contrairement à la grammaire scolaire dont le public est bien ciblé, la grammaire du bon usage s'adresse à tous les amateurs de «beau langage»; leur préoccupation normative n'en est pas moins identique. En Belgique comme dans les régions

11 Selon Stengers (2000: 167), elle ne fut conservée que dans le milieu assez artificiel des Chambres de Rhétorique ainsi que dans des journaux de langue flamande.

12 Behaegel fait paraître une *Fransche spraek-konst* (Gand-Bruges, 1811); A. Van Boterdael publie des *Principes des langues française et flamande, arrangés méthodiquement, confirmés par les règles grammaticales et basés sur l'autorité des meilleurs auteurs* (Gand, 1818),...

13 «Au [XIX^e] siècle, d'innombrables épigones [de Lhomond] -Noël et Chapsal, Larive et Fleury, Sicard, Sauger-Préneuf, Landais, Larousse...- mettent leurs efforts rémunérateurs au service exclusif de l'orthographe, que sacralise l'enseignement public, quitte à en légitimer les bizarreries» (Wilmet, 2003: 24).

françaises «périphériques», le public cultivé ou lettré prend alors de plus en plus conscience de la distance existant entre son sociolecte et la norme centrale, celle que diffuse la grammaire scolaire. Témoin de cette «insécurité linguistique» croissante, le recueil que le «chasseur de belgicisms» Antoine-Fidèle Poyart publie à Bruxelles en 1806 (trois éditions posthumes, refondues et augmentées, en 1811, 1821 et 1830): *Flandricismes, wallonismes et expressions impropres dans le langage français*; ou encore le *Recueil de quelques barbarismes que l'on fait assez souvent dans les Départements réunis* (Liège, 1807) de L. P. Poswick.

Sans doute n'est-il pas exagéré de dire que c'est grâce à la fusion linguistique et culturelle qui s'opère au cours de cette période entre les futures classes censitaires issues tant des «départements réunis» flamands que des wallons -car ce sont elles qui cimenteront le futur royaume- que la Belgique pourra voir le jour après quinze ans de régime hollandais (1815-1830); en effet, contrairement à d'autres nationalismes linguistiques qui commencent à irradier à l'époque, le nationalisme flamand tardera à se manifester (Stengers 2000: 167).

III. Une littérature «belge» sous le régime français?

Comme le soulignent Denis et Klinkenberg, bien qu'il soit difficile d'envisager l'existence d'un véritable corpus littéraire «belge» avant la création de l'État belge, il convient d'examiner avec nuance et prudence la question des origines; et ce pour plusieurs motifs, parmi lesquels l'apparition, dès la période hollandaise, de textes portant des traits identitaires «belges» -tels les romans historiques de Henri Moke, dont le plus connu est *Le gueux de mer ou la Belgique sous le duc d'Albe* (1827)- ou encore le fait que des écrivains belges modernes aient intégré dans leur patrimoine historique la production antérieure à l'indépendance, «ce qui a abouti à intégrer ces textes dans le système de références de la littérature belge»; c'est ainsi que «certains auteurs ou groupes d'auteurs ont pu être mythifiés: c'est le cas des chroniqueurs de l'époque bourguignonne ou du Prince de Ligne» (Denis & Klinkenberg 2005: 75-76). Néanmoins, le fait que le sentiment national belge -dont l'éveil précède la création du pays- ne prend de l'ampleur qu'à la fin du XVIII^e S., devrait dissuader de considérer le phénomène littéraire avant cette époque. De plus, dans cet espace géographique, pour des raisons historiques -les conséquences des guerres de religion du XVI^e S.- les XVII^e et XVIII^e S. constituent globalement en matière d'activité intellectuelle et artistique ainsi que de création littéraire en langue française¹⁴ une période de léthargie, contrastant en cela avec le formidable dynamisme français¹⁵.

14 «Car il faut compter avec une littérature érudite en latin, stimulée par la production hagiographique des bollandistes, et avec l'essor remarquable des lettres dialectales» (Denis & Klinkenberg 2005: 81).

15 Indéniablement, le gouvernement autrichien fit un réel effort pour tirer les provinces belges de leur mortel assoupissement. En effet, dans la seconde moitié du XVIII^e S., sous l'influence de Jean-Charles-Philippe, comte de Cobenzl et du Saint-Empire, les conditions culturelles évoluent quelque peu: c'est lui qui, ministre plénipotentiaire dans les Pays-Bas de 1753 à 1770, fonde en 1769 la «Société des lettres de Bruxelles», qu'un décret impérial de 1772 convertira en «Académie des Sciences et Belles-Lettres», connue sous le nom de la «Thérésienne». Selon

III. 1. Une certaine renaissance artistique et littéraire

L'étude des acquis de la période française permet de contredire le préjugé selon lequel le rattachement à la France en 1795 aurait singulièrement appauvri les ressources artistiques «nationales»:

Ceci est évident dans le domaine des beaux-arts, où brillent, en Belgique et à Paris, Rutzhiel en sculpture, Gossec, Méhul et Lesueur en musique, les Tournaisiens Jacques-François Lefebvre et Charles Canter dans les arts «industriels» du métal, leur compatriote l'ornemaniste Piat-Joseph Sauvage, etc. Il est vrai que l'activité littéraire offre moins de «visibilité», soit qu'elle soit éclipsée par la réussite dans un autre art, comme c'est le cas pour Grétry ou pour le peintre Léonard Defrance, soit qu'elle souffre d'un cloisonnement régional. D'une part, comme l'a également écrit R. Mortier, Grétry¹⁶ «a sa place tout indiquée dans une histoire littéraire de la Wallonie». On peut en dire autant des *Mémoires* de Defrance¹⁷. Par ailleurs, la production des Liégeois Pierre-Joseph Henkart¹⁸, Henri Delloye¹⁹ ou Frédéric Rouveroy²⁰ ne dépasse pas les frontières de leur province (Droixhe & Ledain s.d.: 1-2).

D'autres Liégeois pourraient compléter la liste: tel le poète pastoral Nicolas Comhaire (1772-1830), auteur de *Loisirs champêtres* (1807 et 1824), ou encore le baron Herman-Jean de Trappé (1760-1832) dont on peut citer les *Variétés en vers et en prose* (1808) et *Amélie ou les dangers d'une première passion*, un roman épistolaire relatant un amour malheureux.

Denis et Klinkenberg, «la situation est plus favorable encore dans le pays de Liège, qui devient un centre d'édition dynamique et qui joue, au bénéfice de la pensée philosophique, un important rôle de relais entre la France et les pays de langue germanique» (2005: 81). Comme le signalent Droixhe et Ledain, «le régime français a imposé dans nos régions des règles inédites en matière de police de l'imprimerie. Ceci fut vivement ressenti dans un pays où régnait auparavant un plus ou moins grand laxisme. Liège, à cet égard, détenait la palme. La relative indifférence des autorités pour les aventures de l'écriture et les audaces de la pensée, à condition qu'elle n'entachent pas l'image personnelle du prince, a constitué un élément essentiel dans le dispositif ayant permis à la cité mosane de devenir un des principaux centres européens de la contrefaçon, à l'époque des Lumières. La rigueur de l'administration française s'est vue imputer un rôle négatif dans le développement des lettres belges. P. F. Claes écrira en 1834: «Effacés et perdus comme nous l'étions alors au milieu de l'immense empire, que pouvait-on attendre de nous? Notre nullité politique égalait notre nullité littéraire» (*Recueil encyclopédique belge* 5: 90) Le *Mercurie belge* croit pouvoir constater en 1817: «C'est à peine si, durant ces vingt-cinq années, on compte deux ou trois ouvrages sortis de nos presses» (138)» (Droixhe et Ledain s.d.: 2).

- 16 Le musicien André Grétry (1741-1813) composa une quinzaine d'opéras ainsi que plus de quarante opéras comiques; en outre, il publia une autobiographie en trois volumes intitulée *Mémoires ou Essais sur la musique* (1789), des réflexions sous le titre *De la vérité, ce que nous fûmes, ce que nous sommes* (1801) ainsi que *Les Réflexions d'un solitaire* (4 volumes, édités en 1919-1922).
- 17 Le peintre Léonard Defrance (1735-1805) rédigea un *Mémoire sur la question proposée par l'Académie des Sciences de Paris, touchant les broyeurs de couleurs* (1788) et ses *Mémoires* (publiés par F. Dehousse et M. Pauchen, à Liège en 1980).
- 18 Pierre-Joseph Henkart (1761-1815) est l'auteur d'une pièce de vers intitulée *La liberté nationale* (1782).
- 19 Henri Delloye (1752-1810), surnommé le «troubadour liégeois» (d'après la feuille qu'il publie entre 1795 et 1809) fut, entre autres choses, chansonnier.
- 20 Le poète fabuliste Frédéric Rouveroy (1771-1850) fut membre à partir de 1809-1810 de la «Société libre d'Emulation» de Liège (créée en 1779 et qui forme une sorte d'académie, avec séances publiques et membres honoraires choisis dans l'élite intellectuelle du pays).

Indéniablement, en rétablissant la tranquillité et l'ordre ainsi qu'en mettant sur pied un appareil administratif efficace dans les «territoires réunis», le Consulat et l'Empire y favorisent un certain renouveau littéraire. Les promoteurs de ce mouvement encore frileux sont essentiellement des fonctionnaires et des professeurs, beaucoup d'origine française. C'est ainsi que quelques sociétés littéraires voient le jour afin de fomenter les échanges entre artistes, savants et littérateurs. Un premier centre est créé à Bruxelles en janvier 1800 sous le nom de «Société de Littérature de Bruxelles» par des élèves de l'Ecole centrale, dont Philippe Lesbroussart; le petit cercle accueillera des fonctionnaires lettrés, tel le baron Goswin de Stassart, et étendra son rayonnement en recrutant des membres à Gand, Liège, Anvers ou Mons. Chaque année, ces écrivains amateurs rassemblent leurs écrits dans les *Almanachs ou Recueils poétiques* qui paraissent assez régulièrement de 1801 à 1813. Certes, leur production est d'une qualité plutôt médiocre, mais ces auteurs ont le mérite «d'avoir entretenu une activité intellectuelle dans un pays qui sortait à peine d'une interminable période d'apathie » (Mortier 1958b: 236): la vitalité de cette Société de littérature n'est-elle pas en effet l'indice d'une évolution sensible des esprits? D'autres Sociétés naîtront çà et là, telle une «Société des Arts» en 1808 à Gand, laquelle s'adjoint en 1814 une section littéraire; à Liège, la «Société libre d'Emulation» (créée en 1779) bénéficie du soutien des autorités françaises; quant à la «Société des Catherinistes» d'Alost, elle lance en 1807 une joute poétique consacrée aux gloires nationales...

Parmi les quelques littérateurs généralement mentionnés par les historiens de la littérature, retenons ceux de Philippe Lesbroussart (Gand, 1781-1855) et de Goswin de Stassart (Malines, 1780-1854), tous deux déjà cités.

Professeur de littérature française à l'Université de Liège jusqu'en 1847, Lesbroussart débute dans l'*Almanach poétique* de Bruxelles où il publie des poésies légères et des traductions de l'anglais. En 1837 paraît *Poèmes, épîtres, fables et poésies diverses*, un recueil réunissant l'essentiel de sa production littéraire. Dans l'esprit du XVIII^e S. et du préromantisme, sa poésie puise aux sources antiques, et le patriotisme obligé de l'époque cherche à couler dans un moule classique (fables, odes, hymnes, fragments épiques) ou dans des formes imitées des poètes anglais (Mac Pherson, Thompson) des sujets tirés de l'histoire nationale (cf. son poème *Les Belges*) ou européenne, telle la guerre d'indépendance d'Espagne, dans un texte écrit en 1823 et qui clôt l'ouvrage:

Les glorieux événements dont la péninsule a été dernièrement le théâtre, ne pouvaient manquer d'enflammer la verve de ces écrivains généreux dont jamais la muse n'est restée sourde aux accens de l'honneur et de la trésorerie. [...]. Un jeune littérateur des environs de Bergerac, électrisé par tant de gloire, a voulu la célébrer d'une manière digne du sujet et de la terre poétique sur laquelle il est né. Il en est résulté une épopée en vingt-quatre chants [...]. Un de nos correspondans, à qui un heureux hasard a permis de parcourir ce manuscrit, a bien voulu nous en communiquer l'analyse, et quelques fragmens qu'à notre tour nous allons mettre sous les yeux du public. [...]. Le titre du poème

est l'*Héracléide*, allusion aussi ingénieuse que juste, soit qu'elle s'applique aux travaux, vraiment dignes d'Hercule, qui illustrèrent cette grande action, soit qu'elle ait pour objet de rappeler les lieux où ils furent couronnés par une dernière victoire (Lesbroussart 1823: 197-198).

Après une petite digression, ledit auteur entre dans son sujet qu'il «prend» à l'époque de l'invasion des troupes françaises dans la péninsule, «réservant, en homme qui a fait sa rhétorique, les évènements antérieurs pour un récit habilement placé dans la bouche d'un des principaux personnages». Lesbroussart se propose de donner un sommaire des vingt-quatre chants et de ne citer, dit-il, que «les traits qui nous paraîtront dignes d'une admiration particulière» (Lesbroussart 1823: 201)²¹.

Parallèlement à une brillante carrière politique et administrative, le baron de Stassart -qui fut, avec Lesbroussart et le Prince de Ligne, l'un des derniers représentants du classicisme en Belgique- s'adonna aux lettres et publia de nombreux ouvrages de la plus grande variété: épîtres, élégies, lettres en vers, idylles en prose, contes, biographies, discours académiques et politiques,... Mais c'est grâce à ses *Fables* -dont huit éditions (de 1818 à 1852) et diverses traductions (en anglais, néerlandais, allemand, en suédois et même provençal) attestent la vogue persistante- et aux allusions politiques dont il les agrémentait, que ce polygraphe eut un beau succès auprès de ses contemporains. Ainsi, dans *Le pinson roi* (1818) -qui constitue une satire à peine déguisée de la politique linguistique de Guillaume I^{er}-, le volatile, une fois élu roi des oiseaux, proscrit «l'emploi de toute langue étrangère aux pinsons»... Selon certains historiens de la littérature belge, si le nom de Stassart prosateur -que d'aucuns ont comparé à Vauvenargues dont il était un grand admirateur- mérite d'être sauvé de l'oubli, c'est davantage pour les *Pensées de Circé* (1814) (du nom de sa chienne!) où se révèle un moraliste sans grande prétention philosophique et un observateur des petits travers de l'humanité; certaines de ses maximes trahissent cependant la phobie de la démocratie de celui qui, à plusieurs reprises, exprime l'effroi des «élites» pour les révoltes populaires: «Il en est de la liberté pour les peuples comme des jouets pour les enfants, ils croient n'en avoir jamais assez»!

III. 2. Le prince de Ligne: un écrivain francophone avant la lettre?

S'il est une figure qui se détache dans le monde des «lettres belges» de l'époque, c'est assurément celle du prince Charles-Joseph de Ligne (1735-1814), né à Bruxelles et membre de la plus ancienne noblesse du Hainaut. Néanmoins, de par son existence voyageuse²², la richesse de sa personnalité, la multiplicité des titres arborés et l'extrême diversité de son

21 Nous tenons à remercier Christian Berg de nous avoir fourni une copie de ce texte.

22 «Quelle belle existence était la mienne à mon superbe Belceil! Dans 24 heures à Paris, Londres, La Haye, Spa, etc. J'ai été à Paris une fois, pour y passer une heure [...] J'ai fait plus de quarante fois le chemin de Vienne, et de Paris ou de Bruxelles ou de l'armée à Vienne. Deux cents fois sûrement de plus de Bruxelles à Paris. Deux fois la Russie, deux fois la Pologne, une fois la Moldavie, la Crimée, la Provence» (Ligne 2000: 124-126).

œuvre littéraire²³, le prince de Belœil -que Goethe, rencontré en 1810 à Teplice en Bohême, désignera dans un *Requiem* comme «l'homme le plus gai de son siècle»- déborde largement les cadres étroits de Belgique pour s'imposer comme un témoin et une personnalité majeure de la culture européenne de la fin du Siècle des Lumières et du début du XIX^e S. D'ailleurs, cette apatridie et cette identité cosmopolite n'étaient-elles pas des qualités dont il se prévalait? «J'aime mon état d'étranger partout: Français en Autriche, Autrichien en France, l'un et l'autre en Russie; j'ai cinq ou six patries²⁴ c'est le moyen de se plaire en tout lieu». Et pourtant, affirme Couvreur (2006: 53), le fait «de ne pas avoir connu la Belgique» ne l'empêchait pas «de se reconnaître pour Belge » et parfois même de se ressentir «comme un écrivain belge», soit un écrivain non français mais écrivant en français.

Dans *Fragments de l'histoire de ma vie*, Ligne relate que son père, le prince Claude Lamoral II, et son oncle, le prince Ferdinand -qui combattirent dans les armées impériales au cours de la guerre de succession d'Espagne-, l'éduquèrent dans la «haine pour les Français» (Ligne 2001: 60). Cette aversion pour la France qu'il conservera en partie, Ligne la compense par un profond attachement à l'Autriche où il se rend pour la première fois en 1751 afin d'y être présenté à l'impératrice Marie-Thérèse; où il épouse en 1755 Françoise-Marie-Xavière, princesse de Liechtenstein; où il se réfugie après la défaite autrichienne de Fleurus (1794) et la confiscation de ses terres; où, enfin, il décède en décembre 1814 et est solennellement enterré -au cimetière du Kahlenberg- en présence de toutes les autorités européennes réunies à l'occasion du Congrès de Vienne.

Homme d'Ancien Régime, prince d'Empire, familier des plus grands souverains européens, l'aristocrate Ligne n'aurait sans doute jamais imaginé passer à la postérité en qualité d'homme de lettres, un métier que ceux de son rang tiennent alors pour roturier, eux qui ne rêvent que de hautes missions diplomatiques et de prouesses militaires: la première œuvre de celui qui aura le souci constant d'être considéré avant tout comme un homme de guerre n'est-elle pas un *Discours sur la profession des armes*, qu'il rédige à 17 ans et qui prélude à une série de traités et de réflexions sur le même sujet?

Dans sa retraite viennoise qu'il ne quittera plus, pas même après la levée de séquestre par Napoléon²⁵ -en 1804- de ses terres situées dans les anciens Pays-Bas autrichiens²⁶, Ligne,

23 Elle aborde tous les sujets et tous les genres: écrits militaires, mélanges historiques, critiques littéraires, art des jardins, maximes, poésies, comédies, romans, lettres,...

24 «Il a toujours été à la mode de bien me traiter partout. Et j'ai éprouvé des choses agréables de plusieurs pays. J'ai six ou sept patries, Empire, Flandre, Espagne, Autriche, Pologne, Russie et presque Hongrie» (Ligne 2000: 116).

25 Ligne ne peut s'empêcher d'admirer Napoléon: «Au lieu de pleurer le malheur de ceux que Napoléon a fait malheureux, je pleure son bonheur: car celui de se passer tant de fantaisies diminue sa gloire. J'ai tant de plaisir à admirer. Il serait mon idéal. Pourquoi réunir la Hollande, subjuguée, et tourmenter l'Espagne? Il devait se contenter de régner indirectement sur le monde entier» (Ligne 2000: 363).

26 Ligne choisira d'abandonner ses biens à son fils cadet Louis «officier d'Empire» et, bien qu'il en ait toute liberté, il ne rentrera jamais à Belœil. Il souhaitera même que son corps n'y soit pas ramené, alors qu'y reposait celui de Charles, son fils aîné chéri tué dans les armées impériales, le 14 septembre 1792 par un boulet français, au cours de la campagne de l'Argonne.

qui jusqu'alors n'a manié la plume qu'en amateur passionné et pour un petit cercle d'initiés, prend conscience que, pour vivre décentement, il lui faut devenir un écrivain à plein temps et surtout publier. Dès lors, il se met à écrire avec frénésie et signe un contrat avec les frères Walther de Dresde en vue d'une édition complète de ses œuvres: *Mémoires militaires, littéraires et sentimentales* (34 volumes petit format, 1795-1811)²⁷, dans lesquels sont reprises, revues et corrigées, des œuvres déjà imprimées et dont certaines avaient eu quelque succès, tel le *Coup d'œil sur Belœil et sur une grande partie des jardins de l'Europe* (1786) grâce auquel Ligne peut être tenu pour l'un des hortomanes les plus éminents de son temps²⁸.

Dans les jardins de Belœil, certains des bosquets constituent un véritable hommage à quelques-uns des modèles littéraires dont le prince ne cessera de se réclamer; ainsi en est-il du «cabinet de philosophie»:

un salon vert, où un ruisseau serpente sur l'émail des fleurs, ou sur du gravier doré & des cailloux argentés. Il y a deux ou trois ponts de marbre blanc qui servent en même temps de siège: la statue de monsieur de Voltaire, sous un berceau de roses d'hiver: un bout d'allée négligée qui mènera à celle de La Fontaine, et d'un autre côté sur une petite élévation, Molière (Ligne 2003: 22-23).

Le promeneur aura également le plaisir d'y découvrir les bustes de Montesquieu et de Rousseau. Car l'antipathie qu'éprouve Ligne pour les Français ne l'empêche nullement d'admirer leur littérature, qu'il connaît bien -quoiqu'il ne la considère pas comme complètement sienne. En effet, comme les petits francophones de sa condition, il a lu les *Fables* de La Fontaine et le *Télémaque* de Fénelon; et le catalogue de ses lectures montre que, devenu adulte, peu de choses lui ont échappé, de Montaigne à Sade (Couvreur 2006: 56). D'ailleurs, dans *Fragments de l'histoire de ma vie*, Ligne rend hommage au jésuite Étienne de La Porte qui fut son précepteur de 1748 à 1755 et qui lui «apporta du collège Louis-le-Grand, toute cette fleur d'humanités, de littérature et d'urbanité qui fait le charme de ma vie» (Ligne 2000: 54).

Son premier séjour prolongé dans la Ville lumière en 1759 se solde cependant par une intense désillusion: autant la cour de Louis XV que le monde littéraire parisien le déçoivent par leur médiocrité et leur superficialité. Mais ce n'est que partie remise: après le décès de son père en 1766, Ligne, qui dispose à son gré de la fortune familiale, peut désormais partager son existence entre la Belgique, l'Autriche et la France; plusieurs mois par an, il vit à Paris et Versailles où il se sent vite comme un poisson dans l'eau: admis par le Tout-Paris aristocratique comme l'un des siens, le prince se fait une place dans les cercles intellectuels grâce à son éloquence et à son charme irrésistible. Après avoir rendu visite en 1763 à Voltaire dans sa seigneurie de Ferney (il en tirera notamment *Mes conversations avec M. de Voltaire*

²⁷ Voir www.chjdeligne-integral-34melanges.be

²⁸ Bien que catalogués tomes VIII et IX, ils paraissent les premiers, en 1795, parce que, de son propre aveu, l'auteur espère qu'ils «donneront peut-être envie d'acheter tout l'ouvrage» (cité par Mortier 1958a: 228).

et la matière de son *Amabile* qui se présente comme une «suite» de *Candide*, il se rend en 1770 dans le grenier de Rousseau rue Plâtrière (cf. *Mes conversations avec Jean-Jacques*); ce n'est pas que Ligne -dont la philosophie de vie est davantage un doux mélange du scepticisme de Montaigne et de l'épicurisme de La Fontaine (Couvreur 2003: 173)- soit séduit par leurs idées: il ne ressent que du mépris pour les «philosophes» et les encyclopédistes, et, dans ce siècle qui se prétend lumineux, il ne croit guère au progrès dans quelque domaine que ce soit; mais il est profondément captivé par la culture et l'humanité de ces deux grands génies (Mortier 1990: 128). Il fréquente également Diderot (sa comédie satirique et libertine *Le sultan du Congo, ou Mangogul* est une variation personnelle sur le thème et les personnages des *Bijoux indiscrets*), «Crébillon fils» (dont il pastiche le genre érotico-exotique dans *Les deux amis*, une des premières nouvelles françaises sur l'homosexualité), Beaumarchais,...

Très cultivé comme se doit de l'être alors tout aristocrate qui se respecte, Ligne se passionne aussi pour d'autres littératures modernes et, comme les symbolistes belges un siècle plus tard, il joue déjà un rôle de passeur entre les cultures latine et germanique: désireux de faire découvrir à ses contemporains des réalités esthétiques nouvelles, il est un des premiers à traduire en français l'œuvre de dramaturges allemands, tel Schiller, ou de l'Italien Vittorio Alfieri, et à vanter la qualité des *Affinités électives* (1809) de Goethe. En musique aussi, il fait preuve d'un pareil éclectisme cosmopolite, peut-être dû à sa situation d'entre-deux culturel et linguistique, lui qui, «demi-Germain, Batave, Belge, Tudesque et barbare», se dit «indigne» de cette belle langue française qu'il ne cessera certes d'honorer mais que, quelque peu fade à son goût, il désirait ravigoter tant de l'extérieur (notamment par l'emploi d'archaïsmes et par les emprunts aux dialectes et langues étrangères) que de l'intérieur (en limitant au maximum les mots inutiles et en jouant sur la polysémie des termes). Cette relation quelque peu complexe à sa langue paternelle²⁹ est, selon Couvreur (2006: 57-60), celle qui témoigne peut-être le plus d'une spécificité «belge» du prince de Ligne; ainsi, ce brillant causeur, qui se sentait fort à l'aise dans «le genre naturel et irrégulier» auquel le prédisposait son style «décousu, inégal», et qui estimait que «Deux étrangers ont écrit supérieurement notre langue: un Savoyard, Vaugelas, un Suisse, Rousseau» (cité par Mortier 1958a: 223-224), doit-il être considéré comme le premier *irrégulier du langage* en Belgique?

Quoi qu'il en soit, ce n'est sans doute pas un simple hasard que la renommée littéraire lui soit venue grâce à un autre auteur originaire de la périphérie francophone et avec qui il partageait plus d'une passion et plus d'une inquiétude. Exilés tous deux à Vienne, le prince de Ligne et Germaine de Staël se lient d'amitié et élaborent ensemble, dès le début de 1808, la première anthologie de ses œuvres -éditée avec grand succès l'année suivante à Genève sous le titre de *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne*. Il est vrai que, dans le vaste fourre-tout que sont les *Mélanges*, la Suissesse sut effectuer un choix judicieux de textes (parmi lesquels *Mes Écartis, ou ma tête en liberté*, un ensemble de réflexions rédigées au fil

29 Il perdit sa mère (germanophone) à l'âge de quatre ans et fut éduqué par des servantes qui parlaient vraisemblablement le picard ou le wallon (Couvreur 2006: 59).

des ans et révélatrices de sa pensée profonde sur de multiples sujets) qu'elle présente admirablement dans une préface élogieuse. Elle y souligne notamment la singularité de l'écriture de celui qu'elle considère alors «comme une île française dans la mer germanique»:

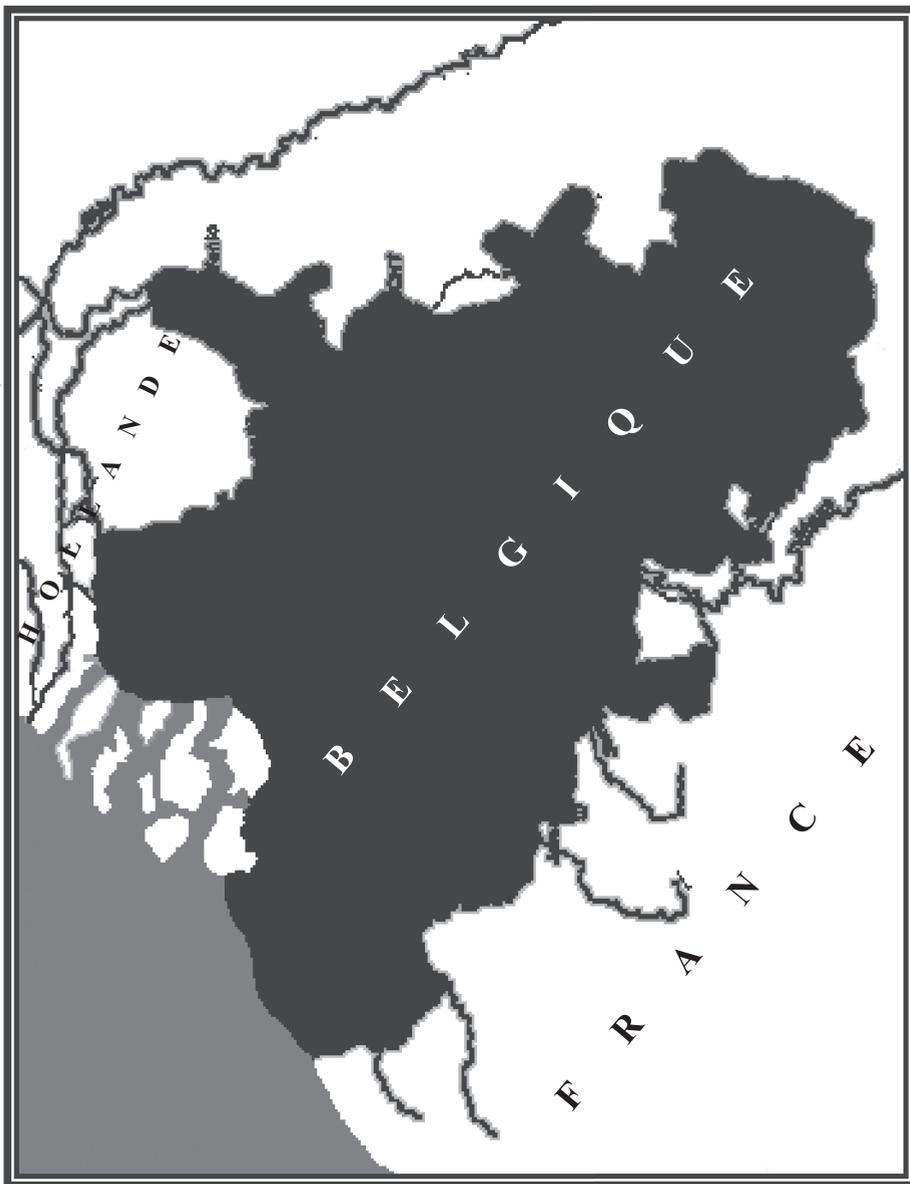
Le maréchal prince de Ligne a été reconnu par tous les Français pour l'un des plus aimables hors de France, et rarement ils accordaient ce suffrage à ceux qui n'étaient pas nés parmi eux. Peut-être même le prince de Ligne est-il le seul étranger qui, dans le genre français, soit devenu modèle, au lieu d'être imitateur. [...] Il y a toujours de l'esprit et de l'originalité dans tout ce qui vient de lui, mais son style est souvent du style parlé, si l'on peut s'exprimer ainsi. Il faut se représenter l'expression de sa belle physionomie, la gaiété caractéristique de ses contes la simplicité avec laquelle il s'abandonne à la plaisanterie, pour aimer jusqu'aux négligences de sa manière d'écrire. [...] Ce qui n'est pas toujours bien clair grammaticalement le devient par l'à-propos de la conversation (Staël 1809: V-VI).

Bien entendu, l'originalité stylistique de ce prince qui, avec soin et conscience, cultive une écriture directe frisant parfois l'oral -d'aucuns la jugeront négligée-, n'a rien de spécifiquement belge: elle est tout simplement aristocratique et parfaitement française. D'ailleurs, signale Couvreur, ce qui séduisit le public, ce ne fut pas son exotisme, mais bien «la sensation d'une sorte de quintessence de l'esprit français» qu'exalta lui aussi Barbey d'Aurevilly: «Le prince de Ligne, le plus français des hommes par le génie, était Belge» (cité par Couvreur 2006: 61).

Références Bibliographiques

- BERG, Christian. 1998. «Hommes de lettres au XIX^e siècle: les académiciens de la 'Thérésienne'», *Textyles* n° 15, 123-131.
- BERNARD, Bruno. 1997. «Un panorama historique» (1^{ère} partie du chapitre sur «Le français dans la région bruxelloise») in Daniel Blampain & al. (Éd.), *Le français en Belgique*. Louvain-la-Neuve, Duculot - Communauté française de Belgique, 239-250.
- COUVREUR, Manuel. 2003. «Lecture» de *Coup d'œil sur Belœil et sur une grande partie des jardins de l'Europe* de Charles-Joseph de Ligne. Bruxelles, Labor, coll. Espace Nord, 163-195.
- COUVREUR, Manuel. 2006. «Un Autrichien à Paris. Quelques réflexions sur les singularités 'belges' du prince de Ligne», *Textyles* n° 28, 53-62.
- DENIS, Benoît & KLINKENBERG, Jean-Marie. 2005. *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*. Bruxelles, Labor, Espace Nord / Références.
- DROIXHE, Daniel & LEDAIN, Damien. s.d. «De 'l'incapacité littéraire des Belges' (1771-1852)», Groupe d'étude du dix-huitième, Université de Liège, 10 pages (<http://www.gedhs.ulg.ac.be/ebibliotheque/articles/droixhe/incapacite.html>).
- DROIXHE, Daniel. 1997. «Le français aux XVII^e et XVIII^e siècles» in Daniel Blampain & al. (Éd.), *Le français en Belgique*. Louvain-la-Neuve, Duculot - Communauté française de Belgique, 127-152.
- DUBOIS, Sébastien. 2005. *L'invention de la Belgique. Genèse d'un Etat-nation 1648-1830*. Bruxelles, Racine.
- DUMONT, Georges-Henri. 2005. *Histoire de la Belgique, des origines à 1830*. Bruxelles, Le Cri.

- HASQUIN, Hervé. 1999. *La Wallonie, son histoire*. Bruxelles, Luc Pire.
- KLINKENBERG, Jean-Marie & PROVENZANO, François. 2006. «Quelle Belgique avant la Belgique?», *Textyles* n° 28, 7-18.
- LESBROUSSART, Philippe. 1823. *Poèmes, épîtres, fables et poésies diverses*. Bruxelles, Langlet et Comp^e. Libraires.
- LIGNE, Charles-Joseph (de). 2000-2001. *Fragments de l'histoire de ma vie* (2 tomes édités par Jeroom Vercruysse). Paris, Champion.
- LIGNE, Charles-Joseph (de). 2003. *Coup d'œil sur Belœil et sur une grande partie des jardins de l'Europe*. Bruxelles, Labor, coll. Espace Nord.
- MORTIER, Roland. 1958a. «Le prince de Ligne» in Gustave Charlier & Joseph Hanse (Éd.) *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Bruxelles, La Renaissance du livre, tome I, 221-232.
- 1958b. «Les sociétés littéraires» in Gustave Charlier & Joseph Hanse (Éd.) *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Bruxelles, La Renaissance du livre, tome I, 233-238.
- 1990. «Lecture» de *Mes écarts* de Charles-Joseph de Ligne. Bruxelles, Labor, coll. Espace Nord, 119-137.
- 2006. *Charles-Joseph prince de Ligne. Œuvres* (3 tomes). Bruxelles, Complexe.
- STAËL, Germaine (de). 1809. «Préface» aux *Lettres et pensées du maréchal prince de Ligne*. Paris-Genève, Paschoud.
- STENGERS, Jean. 2000. *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*, tome 1: *Les racines de la Belgique. Jusqu'à la révolution de 1830*. Bruxelles, Racine.
- TROUSSON, Michel & BERRÉ, Michel. 1997. «La tradition des grammairiens belges» in Daniel Blampain & al. (Éd.), *Le français en Belgique*. Louvain-la-Neuve, Duculot - Communauté française de Belgique, 337-363.
- VON BUSEKIST, Astrid. 1998. *La Belgique. Politique des langues et construction de l'Etat de 1780 à nos jours*. Paris-Bruxelles, Duculot.
- WILLEMS, Dominique. 1997. «Le français en Flandre» in Daniel Blampain & al. (Éd.), *Le français en Belgique*. Louvain-la-Neuve, Duculot - Communauté française de Belgique, 259-272.
- WILMET, Marc. 2003. *Grammaire critique du Français*. Louvain-la-Neuve, Duculot-Hachette (3^e éd.).



La Belgique annexée à la France

In Georges-Henri Dumont, *Histoire de la Belgique. Des origines à 1830*, Bruxelles, Edition Le Cri, 2005